

## ÉLIM LICHENS

**DESTRUCTEUR DES ALGUES, LICHENS, MOISSISSURES, DÉPÔTS VERTS  
SUR TOUS MATÉRIAUX  
ACTION RAPIDE ET RÉMANENTE**

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État** : liquide  
**Densité** : 1,02 +/- 0,03  
**Odeur** : légère  
**Couleur** : incolore  
**pH** : 13,5 +/- 0,5  
**Point éclair** : sans  
**Composé actif biocide** :  
 Chlorure de didécyldiméthyl  
 ammonium : 21 gr/Kg



### PROPRIÉTÉS

**ÉLIM LICHENS** élimine de façon très rapide les lichens, algues et dépôts verts sur toitures (tuiles, ardoises, ciment, shingle, éverite, etc.), murs (crépis, enduits, pierres), monuments, vasques, rocailles, balcons, terrains de tennis sans en boucher la porosité.

**Avantages** : ce produit élimine également les moisissures dans les milieux humides. À base d'ammonium quaternaire, il s'applique toute l'année soit en préventif, soit en curatif. Formulation compatible avec tous les matériaux usuels sans en modifier l'aspect ni la couleur. **ÉLIM LICHENS** permet de préserver les régions traitées de la repousse ultérieure des végétaux (les propriétés rémanentes dépendent de la porosité du support et de son exposition aux intempéries).

**Domaines d'utilisation** : **ÉLIM LICHENS** convient aux utilisateurs tels que : couvreurs, peintures en bâtiment; pour les complexes sportifs, collectivités, services d'entretien municipaux, industries, etc..

### Utilisation d'ÉLIM LICHENS suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
<p><b>Préventif :</b> Supports avant peinture.</p> <p>Supports à conserver propres.</p>	<p>10 %.</p> <p>10 %.</p>	<p>Nettoyer le support, pulvériser <b>ÉLIM LICHENS</b> dilué jusqu'à refus du support, laisser sécher totalement avant mise en peinture.</p> <p>Faire une application annuelle (début du printemps ou de l'automne). Selon les conditions climatiques et l'exposition aux vents dominants, un deuxième traitement peut être nécessaire.</p> <p><b>Consommation moyenne</b> : 1 Litre d'<b>ÉLIM LICHENS</b> dans 10 Litres d'eau, pour 10 à 15 m<sup>2</sup> selon la densité des lichens ou des algues.</p>
<p><b>Curatif :</b> Revêtements de mousses et lichens épais.</p> <p>Revêtements de mousses et lichens moyennement épais.</p> <p>Faibles dépôts.</p>	<p>50 %.</p> <p>50 %.</p> <p>50 %.</p>	<p>Pulvériser jusqu'à refus du support. Les algues superficielles seront éliminées par le vent et les intempéries, les lichens et dépôts verts disparaîtront lors de leur réduction en poussière.</p> <p>Selon l'abondance et la résistance des végétaux à détruire, une deuxième application 15 jours après peut s'avérer nécessaire. Cette deuxième application peut se faire après un brossage ou un rinçage au jet d'eau du support.</p> <p><b>Consommation moyenne</b> : 5 Litres d'<b>ÉLIM LICHENS</b> dans 10 Litres d'eau, pour 10 à 15 m<sup>2</sup> selon la densité des lichens ou des algues.</p>



**Recommandations** : appliquer de préférence en dehors des périodes de grand vent, de fortes pluies et de chaleur intense. Ne pas rejeter dans un étang ou dans un ruisseau, toxique pour les poissons et crustacés. Toujours utiliser des récipients parfaitement propres. Ne pas appliquer **ÉLIM LICHENS** sur des algues, lichens ou moisissures lorsque ceux-ci sont sur la terre ou d'autres végétaux. Porter des gants, un vêtement de protection approprié. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption de 2 ans est portée sur chaque étiquette. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit TP 2 (désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux), TP 10 (produits de protection des matériaux de construction).

*D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.*